

dont, à l'exemple de son père, il se qualifie bourgeois. Il mourut dans cette ville, le 25 décembre 1658, après avoir été marié à demoiselle Nicolle Chastellain (1), qui lui donna quinze enfants, parmi lesquels cinq filles honorablement établies dans les familles du Creulx, Guibert, du Treyve, Vincent et du Vouldy, et un fils René de Sevelinges, également bourgeois de Thizy, où il était né le 24 août 1603. Ce dernier contracta mariage, le 9 mai 1644, avec demoiselle Pernette Voyret, d'une famille distinguée de Thizy, qui compte un échevin de Lyon, un maître d'hôtel ordinaire du Roi et un président en l'élection de Roanne.

L'aîné des enfants issus de cette union fut noble Jean-Baptiste de Sevelinges, né à Thizy, le 6 octobre 1645, docteur en médecine, conseiller et médecin ordinaire du Roi et de Mgr le duc d'Orléans. Resté veuf sans enfants d'une première femme, il épousa en secondes noces, le 29 mai 1708, demoiselle Anne Valence de Minardièrre, fille du

---

Jeanne Guittièrre était fille de noble homme René Guittièrre et de dame Benoîte Simonet et sœur de noble Jean Guittièrre, écuyer, tenant la poste pour le Roy à Saint-Symphorien-de-Lay, mari de Dlle Louise de La Rivoyre (1571).

Daniel Guittièrre, fils des précédents épousa le 28 juillet 1596 Anne Tricaud, fille de Blaise, chevaucheur, tenant la poste pour le Roy à l'Hôpital-Pierre-Fortunière et de Dame Marguerite de Sirvinges.

(1) Elle était fille de honorable Jehan Chastellain et de demoiselle Antoinette d'Eschellettes, elle-même fille de noble Benoist d'Eschellettes de Montagny.

Son frère noble Philibert Chastellain, commissaire ordinaire de l'artillerie du Roi et grenetier au grenier à sel de Roanne, acquit la Tour d'Essertines et rentes nobles en dépendant (par. de Montagny), de Joachim et Charles d'Arcy, écuyers, sieurs de la Varenne, par contrat reçu Duboys, notaire le 8 février 1624.

MM. de Bellerocche, du nom patronymique de Chastellain d'Essertines, représentent actuellement cette honorable famille.